

APRHQ

PLAN STRATÉGIQUE
2011-2016

**ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 29 AVRIL 2011**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p. 3
Chapitre 1 – Mission, vision et valeurs	p. 4
Chapitre 2 – Les enjeux	p. 5
Enjeu 1 – Assurer la pérennité	
Enjeu 2 – Renforcer notre influence	
Enjeu 3 – Rester branché sur nos membres	
Chapitre 3 – Les orientations stratégiques – Enjeu 1	p. 6
Chapitre 4 – Les orientations stratégiques – Enjeu 2	p. 9
Chapitre 5 – Les orientations stratégiques – Enjeu 3	p. 12

Introduction

L'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec fête en 2011 le 25^e anniversaire de sa fondation. Que le temps passe vite! L'Association en est également à son 2^e Plan stratégique. Le contexte dans lequel a été développé le Plan stratégique 2011-2016 est fort différent de celui du premier plan qui a été concocté en 2003-2004. Il s'en passe des événements en sept (7) ans et encore plus en 25 ans!

Les cohortes de retraités sont fort nombreuses et vont continuer de l'être pendant quelque temps encore. L'arrivée massive de nouveaux retraités pose des défis intéressants à notre Association, surtout que le profil de ces derniers diffère grandement de nos premiers membres. Cette situation nous amène à favoriser l'intégration de nouveaux venus dans notre organisation, que ce soit dans les comités ou au conseil d'administration ou encore dans les Associations territoriales.

La pérennité de notre Association nous tient à cœur et nous voulons y travailler en s'inspirant des principes d'une bonne gouvernance. Nous avons fait des pas dans ce sens et nous voulons encore nous améliorer. L'appel au travail de bénévoles pose des défis particuliers et notre réflexion se poursuit sur cet aspect du fonctionnement de notre organisation.

L'APRHQ a fait sa place patiemment au cours des 25 dernières années. La défense des droits des retraités a beaucoup évolué amenant les gouvernements à adopter des mesures visant la protection des retraités, sous la pression d'organisations comme la nôtre, et beaucoup à cause de nos interventions. Cependant, des forces contraires se sont manifestées au cours de la dernière décennie, nous amenant à redoubler d'ardeur pour s'assurer que les retraités n'aient pas à souffrir d'initiatives néfastes.

Déjà, dans les dernières années, nous avons travaillé à moderniser nos outils de communication, car nous avons comme objectif de bien informer nos membres. Cet enjeu demeure d'actualité et nous aurons à répondre aux attentes de nos membres, en mettant l'accent sur les outils informatiques qui ont révolutionné nos vies, et faut-il dire, dont on ne saurait plus se passer!

Chapitre 1 – MISSION, VISION ET VALEURS

LA MISSION

L'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec a pour mission de représenter les retraités d'Hydro-Québec et de défendre leurs intérêts.

LA VISION

L'APRHQ est le porte-parole officiel des retraités d'HQ et veut être un intervenant incontournable en ce qui concerne les questions touchant les retraités d'Hydro-Québec. L'APRHQ veut favoriser le maintien des liens des retraités entre eux et avec Hydro-Québec. L'APRHQ est un promoteur des droits des retraités du Québec.

LES VALEURS

L'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec a pour valeurs :

Sur le plan social :

Que les retraités sont des citoyens à part entière, capables de décider pour eux-mêmes

Que les retraités doivent être traités avec justice et équité par rapport à l'ensemble des citoyens

Dans notre association, nous préconisons :

La participation et l'engagement des retraités

La solidarité entre retraités

Une gestion qui applique les règles de gouvernance et d'éthique

L'autonomie de notre organisation

La diffusion d'une information accessible et transparente

Chapitre 2 – LES ENJEUX

LES ENJEUX

L'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec a identifié trois (3) enjeux majeurs pour le Plan stratégique de la période 2011-2016.

ENJEU 1

Assurer la pérennité de l'Association.

Une Association comme la nôtre repose essentiellement sur l'implication de bénévoles. Ce n'est pas une situation facile. Afin de maintenir un niveau d'efficacité acceptable dans notre organisation, nous devons veiller à instaurer tous les mécanismes nécessaires pour atteindre les résultats recherchés. De plus, pour survivre, nous devons compter sur nos propres moyens financiers pour atteindre nos objectifs, maintenir un taux d'adhésion élevé et garder un niveau de satisfaction élevé chez nos membres.

ENJEU 2

Renforcer notre influence auprès d'Hydro-Québec et des autres organisations qui ont un impact sur les retraités.

Le contexte des régimes de retraite a évolué grandement au cours des dernières années, rendant ardu l'exercice de défense des droits de retraités. Notre Association doit pouvoir exercer une certaine influence dans le milieu dans lequel elle évolue. Nous avons constaté que nos plus grands succès ont été obtenus en faisant alliance avec d'autres acteurs qui ont à cœur la défense des droits des retraités. Nous voulons renforcer ces liens et trouver de nouveaux alliés.

ENJEU 3

Rester branché sur les préoccupations des membres et sur leurs besoins.

Une organisation qui compte plus de 8500 membres et dont la mission consiste à défendre leurs droits doit impérativement tendre vers une connaissance approfondie de sa clientèle. De plus, sa base de membership a subi des transformations importantes depuis sa fondation. La progression importante du nombre des adhérents, au cours de la décennie, les différents besoins et attentes des sous-groupes de retraités, imposent des défis nouveaux qu'il faudra affronter.

Chapitre 3 – LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES – ENJEU 1

ASSURER LA PÉRENNITÉ

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RELIÉES À L'ENJEU 1 –

ASSURER LA PÉRENNITÉ DE L'ASSOCIATION.

Pour assurer la pérennité de notre Association, nous devons travailler sur plusieurs plans. Il y a différents facteurs qui peuvent influencer la progression d'une organisation. Nous devons être particulièrement attentifs aux situations présentées dans les quatre (4) orientations stratégiques qui ont été retenues pour la période 2011-2016.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1.1 –

Augmenter le taux de recrutement des membres.

Il est important de maintenir un haut taux de recrutement des nouveaux membres. Des efforts constants devront être consentis pour susciter l'intérêt des futurs retraités envers notre organisation. Nous devons également saisir toutes les occasions de nous manifester auprès de ce public. Parmi les options qui s'offrent à nous, nous avons retenu les initiatives prioritaires suivantes.

- Initiatives prioritaires

- 1.1.1 Analyser la possibilité de faire inclure de l'information sur l'APRHQ dans les cours de préparation à la retraite.
- 1.1.2 Rajeunir les documents transmis aux nouveaux retraités.
- 1.1.3 Développer une approche plus incitative à devenir membre.
- 1.1.4 Développer des moyens pour inciter les retraités non membres à rejoindre nos rangs.
- 1.1.5 S'assurer que le CA et les comités attirent les récents retraités, les femmes et les membres des régions éloignées.
- 1.1.6 Entretenir des contacts personnels pour identifier des candidats potentiels pour les comités et le CA, maintenir à jour une banque de candidats ayant manifesté un intérêt.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1.2 –

S'assurer que le système de gouvernance de l'APRHQ soit toujours efficace.

L'organisation du travail fait partie des défis qui se présentent à une Association de membres et dont la prestation de services repose en grande partie sur les épaules de bénévoles. Pour réussir à remplir notre mission, nous devons identifier les meilleures façons de faire, s'adjoindre les experts lorsque nécessaire, s'associer à d'autres organismes et savoir doser nos efforts.

- Initiatives prioritaires

- 1.2.1 Établir un plan de révision systématique de nos façons de faire dans un souci d'amélioration de nos pratiques.
- 1.2.2 Instaurer de nouvelles mesures de gouvernance susceptibles d'améliorer le fonctionnement de notre organisation.
- 1.2.3 Développer les politiques, lignes de conduite et pratiques permettant de mieux gérer notre organisation.
- 1.2.4 Favoriser le renouvellement des membres du conseil d'administration et des comités dans le but de mieux représenter notre membership.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1.3 –

Maintenir une situation financière saine.

La situation financière actuelle de notre organisation est saine. Nous désirons la garder intacte car cela permet d'envisager l'avenir avec sérénité. De plus, nous croyons qu'il est primordial d'assurer l'indépendance de notre organisation. Ces considérations doivent demeurer présentes lors de la prise de décisions.

- Initiatives prioritaires

- 1.3.1 Compter avant tout sur l'augmentation du nombre de membres pour augmenter les revenus et non sur l'augmentation du taux de cotisation.
- 1.3.2 Rechercher des partenaires d'affaires uniquement dans le but d'offrir des services aux membres et non pour équilibrer les finances.
- 1.3.3 Faire une projection à long terme des revenus et dépenses.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1.4 –

Maintenir les relations de collaboration avec les Associations territoriales.

L'APRHQ couvre l'ensemble du territoire du Québec. Cela représente un défi de taille pour assurer une présence auprès de tous nos membres. Nous avons développé un modèle organisationnel original qui repose sur la collaboration avec les Associations territoriales et qui répond bien aux besoins de notre Association. Les relations entre l'APRHQ et les entités territoriales visent un soutien et un enrichissement mutuel et au final, une plus grande efficacité de notre organisation.

- **Initiatives prioritaires**

1.4.1 Appliquer le protocole en vigueur.

1.4.2 Valoriser le rôle de recrutement du représentant territorial et promouvoir les contacts personnels avec les nouveaux retraités.

1.4.3 Participer à des activités conjointes avec les territoires.

1.4.4 Soutenir financièrement les territoires dans la mesure de nos moyens.

1.4.5 Maintenir la représentation des territoires au CA de l'APRHQ, dans le respect des devoirs et responsabilités de chacun.

Chapitre 4 – LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES – ENJEU 2

RENFORCER NOTRE INFLUENCE

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RELIÉES À L'ENJEU 2 –

RENFORCER NOTRE INFLUENCE AUPRÈS D'HYDRO-QUÉBEC ET DES AUTRES ORGANISATIONS QUI ONT UN IMPACT SUR LES RETRAITÉS.

L'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec a défendu les droits de ses membres toutes les fois que la situation l'exigeait au cours de son existence. Il y a eu des luttes épiques et jamais nous n'avons baissé les bras devant une situation injuste. Nous avons à cœur de bien remplir notre mission et pour ce faire, nous devons demeurer alertes face à l'évolution des dossiers. Nous croyons aussi qu'une politique d'ouverture peut aider la cause des retraités.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2.1 –

Favoriser des relations plus suivies avec Hydro-Québec et les syndicats.

Au fil du temps, nous avons dû affronter plusieurs situations problématiques avec l'entreprise, qui ont souvent pris une tournure juridique. Depuis que nous avons signé un protocole avec Hydro-Québec cela nous a permis de mieux encadrer nos relations, en disposant d'un mécanisme qui permet la discussion. Par contre, les relations avec les syndicats étaient pratiquement inexistantes. Notre analyse nous a amené à vouloir renforcer nos relations avec ces acteurs importants. Certaines approches ont été réalisées au cours des deux dernières années et notre objectif est d'effectuer des percées dans ce domaine dans la période couverte par le présent Plan stratégique.

- Initiatives prioritaires

2.1.1 Appliquer le protocole en vigueur avec Hydro-Québec.

2.1.2 Saisir les occasions de rencontres et de collaboration toutes les fois que les circonstances seront favorables et les initier au besoin.

2.1.3 Participer à des activités conjointes avec tous les intervenants lorsque le contexte s'y prête.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2.2 –

Renforcer les relations avec les organismes externes qui ont un mandat de défense des retraités.

L'APRHQ ne peut porter seule le fardeau de la défense des droits des retraités, même ceux des retraités d'Hydro-Québec. Notre histoire nous a démontré qu'il peut être avantageux d'établir des ponts et même des collaborations avec d'autres organismes, dont la mission s'apparente à la nôtre. Quand nous l'avons fait, cela a bien servi nos intérêts. Il convient d'utiliser cette stratégie lorsque le contexte s'y prête.

- **Initiatives prioritaires**

2.2.1 Soutenir des organismes qui ont un poids politique important (ex. : FARQ et FADOQ), permettant de mieux faire entendre nos revendications devant les instances gouvernementales.

2.2.2 Suivre de près l'évolution du rendement des régimes de retraite, des législations concernant la sécurité des revenus et le contexte économique général.

2.2.3 Assurer une meilleure visibilité de nos actions dans le public et auprès des organismes gouvernementaux.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2.3 –

Suivre les enjeux socio-politiques touchant les retraités.

Les régimes de retraite font partie du système financier en place et en constituent une part très importante. La dernière décennie a été le théâtre d'importants revirements touchant les retraités, avec la multiplication des faillites chez les employeurs privés, même chez les plus grands, réputés être à l'abri des soubresauts économiques. On a vu apparaître des situations où les retraités ont dû absorber des réductions considérables de leur rente de retraite, même si celles-ci devaient normalement être protégées. Le contexte actuel est particulièrement difficile pour de nombreux retraités et futurs retraités. Il est donc important de suivre l'évolution de la situation presque au jour le jour.

- **Initiatives prioritaires**

2.3.1 Instaurer une vigie concernant les régimes complémentaires de retraite.

2.3.2 Rester en contact avec les organismes qui s'intéressent aux régimes de retraite.

2.3.3 Suivre l'évolution du cadre législatif touchant la protection des retraités.

Chapitre 5 – LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES – ENJEU 3

RESTER BRANCHÉ SUR NOS MEMBRES

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RELIÉES À L'ENJEU 3

RESTER BRANCHÉ SUR LES PRÉOCCUPATIONS DES MEMBRES ET SUR LEURS BESOINS.

Avec ses 8500 membres, l'APRHQ vit une constante progression de son membership. Avec l'arrivée des nouveaux retraités qui se joignent à l'Association en très grand nombre chaque année, notre organisation se retrouve avec une population de membres qui n'ont pas nécessairement les mêmes préoccupations que leurs aînés ni les mêmes besoins. Notre défi des prochaines années sera de faire en sorte que chacun s'identifie pleinement à l'Association, qu'il soit membre depuis un an, 10 ans ou même ... 25 ans!

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3.1 – Maintenir des moyens de communication efficaces.

Très tôt dans sa vie associative, l'APRHQ s'est dotée de moyens de communication afin de maintenir des liens entre les retraités entre eux mais aussi entre l'organisation et ses membres. C'est une façon puissante de donner aux membres le sentiment qu'ils appartiennent à une organisation forte et dynamique. Nous sommes convaincus de devoir poursuivre dans cette direction tout en se donnant le loisir d'innover dans la mesure de nos moyens. La présence des Associations territoriales offre des occasions de rencontres régulières aux membres. Nous devons en faire un atout pour notre organisation de manière à rejoindre les nouveaux retraités tout autant que les anciens et maintenir des liens entre eux.

- Initiatives prioritaires

- 3.1.1 Investir dans l'amélioration des moyens d'information (site internet, courrier électronique, publications, tournées régionales, etc.
- 3.1.2 Évaluer la pertinence de développer des outils d'aide à la décision pour les différents choix qui se présentent aux retraités.
- 3.1.3 Identifier de nouveaux services d'information qui pourraient être offerts à nos membres.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3.2 – Réaliser des activités de recherche.

L'arrivée d'importantes cohortes de nouveaux retraités et de nouveaux membres nous amènera inévitablement à nous pencher plus attentivement sur ce qui les allume, afin de pouvoir les rejoindre dans leurs préoccupations. Nul doute que nous aurons à adapter les façons de faire de notre organisation dans le but de répondre aux attentes de nos collègues du XXI^e siècle, sans négliger pour autant ceux qui sont membres depuis de nombreuses années.

- Initiatives prioritaires

3.2.1 Réaliser des activités de recherche (entrevues, sondages) pour maintenir à jour notre connaissance des membres, de leurs besoins et de leurs préoccupations.

3.2.2 Effectuer des évaluations et des suivis de satisfaction sur des initiatives précises tout autant que sur les activités régulières.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3.3 – Offrir de nouveaux services.

Le Plan stratégique précédent comportait une orientation visant à offrir de nouveaux services à nos membres. Cette orientation commence tout juste à se traduire par des réalisations concrètes. Il y a une importante contrainte à cet égard : nous sommes limités dans les moyens à déployer, puisque nous sommes une organisation de bénévoles. Nous avons une seule personne qui travaille contre rémunération : notre commis-bureau. Le défi de cette orientation consiste à identifier les moyens qui nous permettront d'atteindre notre objectif. L'offre de nouveaux services a pour objectif d'utiliser notre force de représentation de 8500 personnes pour faire bénéficier nos membres, anciens et nouveaux, de produits et services qui les intéressent.

- Initiatives prioritaires

3.3.1 Évaluer la pertinence d'offrir de nouveaux services à nos membres.

3.3.2 Identifier les pistes à explorer et entreprendre des discussions avec les partenaires intéressants.

3.3.3 Prioriser les initiatives, compte tenu de notre faible capacité en ressources humaines.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3.4 – Établir des partenariats.

Cette orientation est étroitement liée à l'orientation précédente. L'établissement de partenariats judicieux peut devenir la clef de solution au développement de nouveaux services. Il nous faut travailler avec des organismes qui offrent déjà des services dans différents domaines d'intérêts pour nos membres.

- **Initiatives prioritaires**

3.4.1 Établir des partenariats prioritairement avec des organismes qui peuvent offrir des services dans tous les territoires.

3.4.2 Consolider les partenariats actuels.

Siège social APRHQ



75, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 133-N
Montréal (Québec)
H2Z 1A4
514 289-2211 (4428)

1 866 646-4428	www.aprhq.qc.ca	info@aprhq.qc.ca
----------------	--	--